

## SOMMAIRE DE LA LETTRE N°151

### Le Coin des Epargnants

- Le tableau économique et financier
- La malédiction du mois d'octobre ne s'est pas confirmée
- Pétrole, demain n'est jamais certain

### Si vous étiez absent cette semaine...

- Etats-Unis, une croissance en mode « je t'aime moi non plus »
- Royaume-Uni, petit essoufflement
- La France moins chère que l'Allemagne mais est-ce une bonne nouvelle ?
- La France, mauvais élève de la dette publique en Europe

### Le Coin de la Conjoncture

- Quand le malheur de la Chine pourrait faire également le notre
- La France au travail

### Le Coin des Tendances

- COP 21 – réchauffement climatique et santé, une difficile évaluation
- COP21 : faut-il surtaxer le charbon ?
- Métro, boulot, dodo, c'est fini ?

### L'agenda éco et les prévisions de la semaine

## LE COIN DES EPARGNANTS

### Le tableau financier de la semaine

	Résultats 30 oct. 2015	Evolution Sur 5 jours	Résultats 31 déc. 2014
<b>CAC 40</b>	4 897	-0,53 %	4 272
<b>Dow Jones</b>	17 663	+0,10 %	17 823
<b>Nasdaq</b>	4 897	+0,43 %	4 777
<b>Daxx Allemand</b>	10 850	+0,52 %	9 805
<b>Footsie</b>	6 361	-1,29 %	6 566
<b>Euro Stoxx 50</b>	3 418	-0,22 %	3 146
<b>Nikkei</b>	19 083	+1,37 %	17 450
<b>Taux de l'OAT France à 10 ans (taux BDF 28 oct.)</b>	0,7810 %	0,9340 %	0,8370 %
<b>Taux du Bund allemand à 10 ans (30 oct.)</b>	0,520 %	0,512 %	0,541 %
<b>Taux du Trésor US à 10 ans (30 oct.)</b>	2,146 %	2,08 %	2,17 %
<b>Cours de l'euro / dollars (23 oct. 17H00)</b>	1,0994	-0,15 %	1,2106
<b>Cours de l'once d'or en dollars (30 oct. à 17H00)</b>	1 147	-1,20 %	1 187
<b>Cours du baril de pétrole Brent en dollars (30 oct. à 21H00)</b>	49,380	+2,94 %	57,54

## **La malédiction du mois d'octobre ne s'est pas confirmée**

Après un été plus que ténébreux pour les marchés financiers, le mois d'octobre était craint par les investisseurs. Or, contrairement à toutes les attentes, l'année 2015 est, pour le mois d'octobre, un très bon cru.

Si la bourse de Paris n'a pas réussi à maintenir la ligne des 4 900 points, elle enregistre, néanmoins, un de ses meilleurs mois de ses six dernières années. Il faut remonter à avril 2009 pour obtenir une augmentation mensuelle supérieure. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le CAC 40 a gagné plus de 19 %.

Les autres places financières européennes ont également salué halloween en beauté avec de belle progression mensuelle. Même Francfort a réussi à effacer la chute provoquée par l'affaire Volkswagen. Les bourses européennes ont continué à réagir positivement aux déclarations de Mario Draghi. Concernant un éventuel assouplissement monétaire pour le mois de décembre.

Wall Street est également à la fête avec un gain de plus de 10 % du jamais vu depuis quatre ans.

Plusieurs indicateurs ont réussi à faire oublier le résultat en demi-teinte de la croissance au 3<sup>ème</sup> trimestre aux Etats-Unis. L'indice PMI de Chicago s'élève à 56,2 en octobre ce qui est son meilleur niveau depuis janvier. Néanmoins la confiance du consommateur a moins progressé que prévu en octobre, l'indice Reuters-Université du Michigan s'établissant à 90 en version définitive d'octobre, contre 92,1 en première approche et 87,2 en septembre.

## **Pétrole, demain n'est jamais certain...**

En cette fin d'année, de nombreux experts considèrent que le prix du pétrole devrait, en 2016, tendre vers les 60 dollars le baril (Brent). Le ralentissement chinois freine la remontée des prix même si les fermetures des gisements pétroliers aux Etats-Unis pourraient commencer à avoir des effets. Néanmoins, le maintien des quotas actuels de production de l'OPEC et le retour de l'Iran constituent deux éléments clef du maintien des prix autour de 60 dollars qui est considéré, à tort ou à raison, comme un prix d'équilibre.

## SI VOUS ETIEZ ABSENT CETTE SEMAINE

### **Etats-Unis, une croissance en mode « je t'aime moi non plus »**

Le PIB des Etats-Unis au troisième trimestre n'a augmenté que de 1,5 % contre 3,9 % au trimestre précédent. La croissance continue donc d'évoluer par à-coups. L'économie américaine est toujours touchée par la baisse des cours de l'énergie qui rejailit sur les investissements du secteur pétrolier.

La diminution du rythme de croissance s'explique, avant tout, par un déstockage, preuve que les entreprises demeurent très prudentes en ce qui concerne leur avenir.

La consommation qui représente 70 % de l'activité aux Etats-Unis, demeure solide mais est en léger retrait d'un trimestre sur l'autre. Le taux de croissance de la consommation est passé de 3,6 à 3,2 %. Les achats durables comme les voitures et les dépenses dans l'immobilier sont restés dynamiques. Si la consommation résiste, c'est également en raison de la hausse des revenus des Américains, qui, après impôts, s'est élevée à 3,5 % en rythme annuel.

Sur un an, le PIB a progressé de 2 % au troisième trimestre, soit son plus faible niveau depuis le premier trimestre de 2014. Pour l'année 2015, la croissance américaine devrait se situer autour de 2 % à 2,4 % en-deçà des prévisions.

La présidente Janet Yellen a expliqué, mercredi, que l'économie avait « cru à un rythme modeste », mais qu'elle ne s'interdisait pas d'agir à l'occasion de la prochaine réunion du comité de politique monétaire le 16 décembre.

### **Royaume-Uni, petit essoufflement**

La croissance britannique a également ralenti et celui plus fortement que prévu au troisième trimestre. Le PIB a augmenté de 0,5 % contre 0,7 % au trimestre précédent, selon la première estimation de l'Office national des statistiques. Sur un an, la hausse du PIB est de 2,3 %, soit sa plus faible progression depuis deux ans.

Ce ralentissement de la croissance s'explique par une nouvelle contraction de la production manufacturière et par une forte chute de la construction, due en partie aux fortes précipitations du mois d'août. En revanche, le secteur des services continue de tirer l'économie britannique vers le haut, en particulier les services aux entreprises et la finance.

## **La France moins chère que l'Allemagne mais est-ce une bonne nouvelle ?**

Depuis 2013, l'écart entre la France et l'Allemagne concernant le coût du travail se resserre du fait des augmentations salariales décidées outre-rhin. Par ailleurs, en France, la mise en place du CICE et du pacte de responsabilité aboutit à réduire le coût du travail sur les bas salaires.

L'indice du coût du travail dans l'industrie a progressé de 1,1 % en France entre 2012 et fin 2014, contre 2,1 % dans la zone euro et 3,2 % en Allemagne. De 2000 à 2012, le coût du travail progressait plus vite dans notre pays qu'en Allemagne. L'augmentation du SMIC après l'entrée en vigueur des 35 heures en France ainsi que les augmentations de cotisations sociales, ces dernières années, expliquaient cette évolution.

Pour la seule industrie manufacturière, le coût horaire de la main-d'œuvre française au deuxième trimestre 2015 est désormais inférieur (37,50 euros) au coût allemand (39,50 euros) selon les chiffres compilés par Coe-Rexecode.

En intégrant les services marchands, l'Allemagne demeure, en revanche, en tête, avec un coût horaire de la main-d'œuvre de 33,90 euros, contre 36,30 euros en France. Les mini-jobs allemands abaissent le coût du travail.

Il faut souligner que ce sont les emplois qualifiés qui progressent le plus en Allemagne à la différence de la France. Le système de baisse des charges sociales sur les bas salaires institué en France génère d'importants effets pervers. Il conduit à un nivellement par le bas de la masse salariale et freine la montée en gamme de la production française. Il aboutit à une mauvaise spécialisation et expose la France à la concurrence des pays à faibles coûts.

## **La France, mauvais élève de la dette publique en Europe**

La dette publique rapportée au PIB diminue au sein de la zone euro. Elle est passée de 92,7 à 92,2 % du PIB du 2<sup>ème</sup> au 3<sup>ème</sup> trimestre. Au sein de l'Union européenne, le ratio a également diminué, passant de 88,1% à 87,8%. Sur un an, le ratio de la dette publique par rapport au PIB a baissé dans la zone euro mais a augmenté dans l'UE28 (de 87,3% à 87,8%).

Les ratios les plus élevés de la dette publique par rapport au PIB à la fin du deuxième trimestre 2015 ont été enregistrés en Grèce (167,8%), en Italie (136,0%) ainsi qu'au Portugal (128,7%), et les plus faibles en Estonie (9,9%), au Luxembourg (21,9%) et en Bulgarie (28,3%). Avec 97,7 % du PIB au 2<sup>ème</sup> trimestre, la France est au-dessus de la moyenne de la zone euro.

Par rapport au premier trimestre 2015, dix-huit États membres ont enregistré une baisse de leur ratio de dette publique par rapport au PIB à la fin du deuxième trimestre 2015 et dix autres une augmentation. Les baisses les plus marquées du ratio ont été relevées en Irlande (-2,6 points), aux Pays-Bas (-2,2 points) ainsi qu'en Croatie (-2,0 points), et les plus fortes hausses à Chypre (+2,9 points), en Finlande

(+2,0 points) et en Hongrie (+2,0 points). La dette publique française a progressé de 0,2 point.

Par rapport au deuxième trimestre 2014, quinze États membres ont enregistré une baisse de leur ratio de la dette publique par rapport au PIB à la fin du deuxième trimestre 2015 et douze autres une hausse, tandis que celui de Chypre est resté stable. Les baisses les plus marquées du ratio ont été enregistrées en Irlande (-12,5 points), en Grèce (-9,7 points), à Malte (-5,8 points) ainsi qu'en Lettonie (-5,7 points), tandis que les plus fortes hausses ont été observées en Bulgarie (+8,1 points), en Autriche (+4,2 points), en Croatie (+4,0 points) et en Finlande (+3,9 points). La dette française a progressé, de son côté, de 2,2 points.

## LE COIN DE LA CONJONCTURE

### Quand le malheur de la Chine pourrait faire également le notre

Quand la Chine, deuxième puissance économique, s'enrhume, cela a forcément des conséquences sur l'ensemble de l'économie mondiale. Avant, nous avons tendance à nous focaliser exclusivement sur la santé de l'économie américaine ; dorénavant, il nous faut également regarder à l'est.

La Chine est entrée dans un nouveau cycle du fait de la volonté et de la nécessité de réorienter l'économie vers la demande intérieure et vers les services. Pour le moment, cette mutation est avant tout une source de déséquilibre et d'inquiétudes.

La Chine du fait de son rôle de premier pays industriel, de pays atelier, de premier exportateur mondial et le deuxième importateur mondial a un impact à plusieurs niveaux sur les autres pays.

L'augmentation des coûts en Chine limite la possibilité pour les pays de l'OCDE d'y faire fabriquer des produits à faibles prix. Il en résulte une perte de pouvoir d'achat des consommateurs des pays de l'OCDE et de moindres échanges avec la Chine tant au niveau des capitaux que des marchandises. Le ralentissement de la Chine se manifeste par un recul des importations ce qui signifie une moindre croissance des exportations occidentales vers ce pays.

Dans ces conditions, la Chine pourra moins dans les prochaines années financer les déficits budgétaires des pays de l'OCDE car ses réserves de change diminuent. Les sorties de capitaux s'y multiplient avec le recul de leur rentabilité du fait de l'augmentation des coûts notamment salariaux. Les sorties de capitaux l'emportent désormais sur les excédents commerciaux qui sont en baisse. Elles sont d'autant plus fortes que les entreprises chinoises se délocalisent afin de ne pas supporter les augmentations salariales.

Le freinage de l'économie chinoise devrait peser pour de nombreux mois sur les cours des matières premières et de l'énergie ce qui est favorable aux pays occidentaux consommateurs.

## **La France au travail**

La population active française comptait, en 2014, selon l'INSEE, 28,6 millions de personnes de 15 ans ou plus. 25,8 millions avaient un emploi et 2,8 millions étaient au chômage au sens du Bureau international du travail. 22,2 millions de personnes sont inactives, c'est-à-dire ne travaillent pas et ne recherchent pas activement un emploi ou ne sont pas disponibles pour en occuper un.

Depuis 2005, la population active a, en France, augmenté de 1,34 million de personnes. Cette hausse s'explique notamment par une participation croissante des femmes au marché du travail. Le taux d'activité des femmes a progressé de 1,3 point entre 2005 et 2014, passant de 50,5 % à 51,8 %. Sur la même période, celui des hommes a reculé de 1,4 point (de 62,6 % à 61,2 %). Cette évolution différenciée se poursuit sur la période récente : en 2014, on compte 70 000 femmes actives de plus qu'en 2013, mais 20 000 hommes actifs de moins.

L'autre caractéristique de l'évolution de la population active française est lié à son vieillissement. Le nombre d'actifs âgés de 50 à 64 ans a progressé de 1,6 million depuis 2005. En 2014, cette tranche d'âge s'est accrue de plus de 180 000 personnes. En 2012, la hausse avait atteint 320 000. Avec la mise en place, en novembre 2012, du dispositif de départ à la retraite anticipée pour carrière longue, il y a eu un tassement de la croissance. Il faut souligner que le taux d'activité des seniors qui était très bas en France continue d'augmenter et cela malgré la crise de 2008 et l'augmentation du chômage qui pourrait dissuader des seniors de rester sur le marché du travail.

### **Des seniors de plus en plus sur le marché du travail**

Du fait des réformes sur les retraites engagées depuis 1993, le taux d'activité des personnes âgées de 50 à 64 ans est ainsi passé de 56,5 % en 2009 à 63,1 % en 2014, soit + 6,6 points en cinq ans (+1,4 point la dernière année). Le taux d'activité des personnes âgées de 65 à 69 ans a augmenté de deux points sur la même période (de 3,8 % en 2009 à 5,8 % en 2014).

### **Le salariat reste dominant comme le CDI**

Le salariat concerne 88,5 % des actifs. Il se compose à parts égales d'hommes et de femmes. 76,4 % des actifs ayant un emploi sont en CDI quand 8,6 % sont employés dans le cadre d'un CDD. 2,1 % sont intérimaires et 1,4 sont en apprentissage.

### **Un actif sur 10 est un non-salarié et c'est souvent un senior**

En 2014, 11,5 % des personnes occupant un emploi en France métropolitaine sont non salariées. Cette proportion est relativement stable ces dernières années si l'on retire les auto-entrepreneurs.

Le non-salariat concerne deux fois plus d'hommes que de femmes et est plus répandu parmi les seniors. 16,6 % des actifs occupés de 50 ans ou plus sont non-salariés contre seulement 2,4 % parmi ceux de moins de 25 ans.

Sur dix personnes en emploi, il y a un non-salarié, deux ouvriers, trois employés et quatre personnes occupant une profession intermédiaire ou un emploi de cadre.

La part des professions intermédiaires et des cadres recule de 0,3 point en 2014, s'établissant à 39,4 % des actifs occupés, après une hausse continue les années précédentes (+ 3,4 points entre 2005 et 2013).

La part d'ouvriers est en forte baisse depuis 2005 (- 3 points). Elle se stabilise néanmoins en 2014 à 20,5 %. Celle des employés, après avoir reculé de près d'un point entre 2005 et 2011 pour s'établir à 28,4 %, n'évolue plus depuis.

Les femmes demeurent minoritaires au sein des cadres, même si leur part progresse régulièrement (2 femmes pour 3 hommes). Dans les emplois non qualifiés d'ouvriers et d'employés, soit 20,6 % des emplois, les femmes sont très majoritaires (7 femmes pour 3 hommes) alors que la parité est respectée dans les emplois d'ouvriers et d'employés qualifiés.

### **Le secteur tertiaire toujours en pointe**

En 2014, 76,9 % des personnes ayant un emploi, salarié ou non, travaillent dans le secteur tertiaire, 13,1 % dans l'industrie, 6,3 % dans la construction et 2,8 % dans l'agriculture. La part d'actifs occupés dans le tertiaire continue d'augmenter avec une hausse de 0,7 point en 2014, au détriment des trois autres secteurs d'activité. Les personnes occupant un emploi dans l'agriculture sont globalement plus âgées : l'âge médian y est de 48 ans, contre 42 ans dans les autres secteurs. Les femmes sont majoritaires dans le secteur tertiaire où elles occupent 55 % des emplois. En revanche, elles sont minoritaires dans l'industrie (3 emplois sur 10) et dans la construction (1 emploi sur 10). Dans le secteur tertiaire, la moitié des femmes travaillent dans l'administration publique, l'éducation, la santé et l'action sociale.



## LE COIN DES TENDANCES

### **COP 21 – réchauffement climatique et santé, une difficile évaluation**

L'impact du réchauffement climatique sur la santé a pris forme, en France, avec la canicule de 2003 qui a entraîné le décès de 15 000 personnes. Néanmoins, il ne faut pas en tirer de conclusions hâtives dans l'évaluation des conséquences du réchauffement climatique. Les mesures prises pour accompagner notamment les personnes âgées à l'occasion des pics de chaleur a permis depuis de diminuer la mortalité. En 2006, moins de 2000 morts ont été enregistrés tout comme en 2015. De même, il est très difficile d'appréhender les conséquences du réchauffement sur les maladies infectieuses.... La modélisation se révèle, en la matière, très délicate compte tenu du grand nombre de facteurs à prendre en compte. Les capacités de réaction ne sont pas les mêmes dans les pays avancés que dans les pays en voie de développement. Par ailleurs, le réchauffement pourrait avoir un impact positif dans certains régions aujourd'hui victimes d'un climat froid.

Néanmoins, les experts de la Santé considèrent que les dangers l'emportent sur les avantages. Ainsi, le réchauffement peut influencer la santé soit en raison d'effets directs comme la chaleur, la sécheresse, les inondations ou indirectes avec le développement de maladies infectieuses. Par ailleurs, il peut induire des problèmes d'alimentation ou des migrations provoquant des famines, des guerres...

#### **Les effets directs : chaleur – sécheresse – inondations**

Le réchauffement a un effet direct sur la mortalité. Certes, il réduit la mortalité due au froid mais l'espérance de vie est, en règle générale, la plus longue dans les zones tempérées. La canicule de 2003 a provoqué 70 000 morts en Europe. Le réchauffement provoque une augmentation du nombre de cancers de la peau mais réduit les problèmes de carence en vitamine D. Les vagues de chaleur donnent lieu à des incendies sources de décès : 173 en Australie en 2009.

Selon le GIEC, les catastrophes climatiques provoquent un nombre croissant de morts. 60 000 décès seraient ainsi enregistrés et auraient été multiplié par trois depuis 1960. Néanmoins, ces données peuvent être contestées. En effet, la population a été multipliée par plus de 2 depuis les années 60. Par ailleurs, la population se concentre de plus en plus à proximité des côtes, zones les plus vulnérables en cas de cyclones ou de tempêtes. 50 % de la population vit à moins de 60 kilomètres de la mer. Les catastrophes naturelles ont des effets cumulatifs sur la santé : développement de maladies infectieuses, problèmes mentaux, sous-alimentation...).

Les capacités de réaction des pouvoirs publics se sont fortement accrues. Ainsi, en 1970, un cyclone qui frappa ce qui allait devenir le Bangladesh provoque 500 000 morts. En 2007, le cyclone Sydr de force supérieure a été beaucoup moins meurtrier a entraîné la mort de 3 400 personnes.

## **Effets indirects : les maladies infectieuses – la pollution**

Le développement de certaines maladies infectieuses comme le paludisme n'est pas uniquement provoqué par des facteurs démographiques. La concentration de la population, la situation économique et sociale ou la multiplication des échanges sont des éléments à prendre en compte. Le paludisme est ainsi réapparu en Grèce depuis la crise économique. Le nombre de cas de dengue a été multiplié par 30 en 50 ans. Cette maladie est désormais présente en Europe.

Le changement climatique n'est donc qu'en partie responsable de la diffusion de certaines maladies comme celle de Lyme (maladie transmise par les tiques), la fièvre hémorragique occasionnée par le virus Hanta, la fièvre chikungunya, la fièvre de la vallée du Rift... L'OMS souligne que ces maladies pourraient régresser avec la croissance économique et l'application de normes sanitaires adéquates.

La pollution des eaux et de l'alimentation sont prises très au sérieux par l'OMS. Ainsi, les maladies transmises par l'eau ou par la nourriture pourraient augmenter de plus de 10 % d'ici 2040.

La pollution de l'air est également un autre sujet de préoccupation. L'accroissement du nombre d'incendies devrait provoquer une augmentation des maladies respiratoires. Par ailleurs, le réchauffement contribue à la multiplication des allergies. Mais comme pour les points précédents, c'est l'accumulation de facteurs (pollution industrielle et pollution liée à la chaleur) qui peut être très nocive pour la santé humaine.

Le GIEC souligne que les ressources alimentaires pourraient se contracter du fait du réchauffement. Dans le passé, ces prévisions ont toujours été contredites. La révolution verte dans les années 70 a permis de réduire la sous-alimentation de très nombreux territoires. Elle concerne 800 millions d'habitants pour une population mondiale de 7,5 milliards d'habitants quand en 1970, un milliard sur 4,5 milliards étaient concernés.

Le réchauffement peut provoquer d'importantes migrations. Du fait de l'inondation ou de la sécheresse de certains territoires, les mouvements de population pourraient s'amplifier.

Les conséquences sanitaires du réchauffement sont donc mal évaluées et constituent donc un champ d'études pour les prochaines années. L'évaluation des risques sanitaires devrait constituer une priorité tant pour les pouvoirs publics que pour les assureurs.

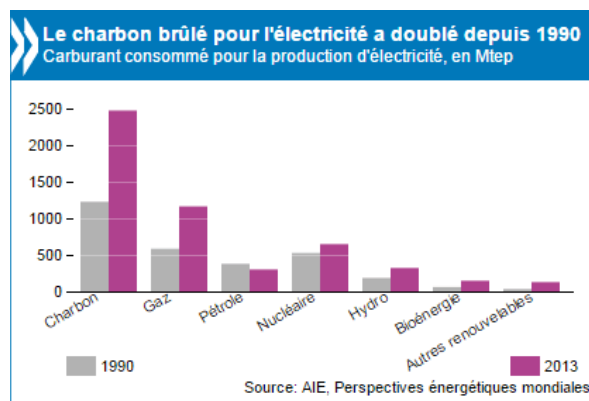
## **COP21 : faut-il surtaxer le charbon ?**

Le prix du charbon chute encore plus vite que celui du pétrole. Cette baisse s'explique par la volonté des producteurs de charbon de rester concurrentiels par rapport aux autres énergies. En outre, les substitutions du gaz ou du pétrole au charbon rend ce dernier plus abondant et donc moins cher. La production d'énergie à

partir de charbon émettra plus de 500 milliards de tonnes de CO2 entre aujourd'hui et 2050, ce qui représente la moitié environ du « budget carbone » qu'il s'agira de ne pas dépasser pour maintenir l'élévation de la température mondiale en dessous de 2°C.

Le recours au charbon pour produire en particulier de l'électricité s'accroît au sein des pays émergents mais également dans certains pays avancés comme l'Allemagne ou le Japon.

Selon le secrétaire général de l'OCDE, « le charbon n'est pas une énergie bon marché. Les gouvernements doivent se demander sérieusement si le choix de cette énergie est bénéfique pour les citoyens ». Il y a le coût sanitaire mais aussi les coûts éventuels de démantèlement avant obsolescence des équipements. L'OCDE souligne que des Etats afin de réduire la pollution atmosphérique seront obligés de fermer leurs centrales au charbon avant qu'elles ne soient amorties.



Face à cet usage accru du charbon, des experts, de plus en plus nombreux, émettent l'idée d'une taxe « charbon » dissuasive et permettant de financer les investissements nécessaires pour réaliser des centrales électriques au gaz ou solaires... Evidemment, une telle taxe demeure utopique d'autant plus que les besoins énergétiques des pays émergents sont importants et qu'ils ne sont pas tous prêts à supporter des taxes supplémentaires.

### **Métro, boulot, dodo, c'est fini ?**

L'agenda des Français a profondément évolué ces 35 dernières années. Avec le développement du travail féminin, le rééquilibrage partiel mais réel des tâches au sein des couples, l'apparition de nouvelles pratiques sociales ainsi que la montée en puissance du numérique, la répartition du temps dans la semaine n'est plus la même comme le prouve l'analyse des statistiques de l'INSEE.

## **Moins de travail, moins de tâches domestiques**

Le temps de travail et des activités domestiques pour les citoyens français a diminué de 10 heures par semaine de 1974 à 2010 selon les statistiques de l'INSEE. Cette baisse s'explique par la réduction du temps de travail, par la montée en puissance du nombre des retraités pour les hommes et par une réduction du temps consacré aux tâches domestiques pour les femmes. Depuis 1974, de nombreuses activités domestiques ont été automatisées ou externalisées. Le recours de plus en plus important à des services à la personne (garde d'enfants, ménage), l'achat de plats préparés et l'augmentation du nombre de repas pris à l'extérieur du foyer ont fortement contribué à la baisse des heures consacrées aux activités purement ménagères.

La part du travail professionnel dans le temps contraint (travail professionnel + tâches domestiques) a diminué, de 1974 à 2010, de 72 à 60 % pour les hommes et a augmenté de 33 à 39 % pour les femmes.

## **Une convergence relative des emplois du temps entre les hommes et les femmes**

Une convergence entre hommes et femmes s'est opérée même si elle n'est pas complète. Ainsi, la part des hommes dans le travail domestique est passée de 27 à 39 % de 1974 à 2010, celle des femmes consacrée au travail professionnel est passée sur la même période de 34 à 40 %. La part des loisirs est passée pour ces dernières de 45 à 47 %. Cette convergence est facilitée par la diminution des temps consacrés au travail et aux activités ménagères.

Le temps des hommes consacré aux activités domestiques a augmenté de 3,8 heures en 35 ans. L'essentiel de cette progression est intervenu entre 1974 et 1986. Cette progression doit être relativisée car il faut tenir compte du nombre plus important de retraités et du fait que les hommes surtout dans les années 70 et les années 80 étaient les principales victimes du chômage.

Les femmes consacrent, de leur côté, 10 heures de moins par semaine aux activités domestiques en 2010 par rapport à 1974. Cette évolution est progressive sur toute la période. Elle est liée à la modification des pratiques, par le moins grand nombre d'enfants par famille et par rééquilibrage des tâches au sein du couple.

## **La gestion du linge n'est plus un sujet**

Les gains de temps au niveau des tâches domestiques concernent en premier lieu le linge. Un gain de 2 heures par semaine a été enregistré entre 1974 et 2015 du fait du recours systématique à la machine à laver et à la baisse du temps passé à repasser.

## **La cuisine est devenue un loisir car elle occupe de moins en moins de temps**

Le temps consacré au repas a diminué de 5 heures par semaine du fait des changements d'habitude dans l'alimentation et de l'utilisation du lave-vaisselle. 45 % des ménages disposaient en 2010 d'un tel équipement contre 5 % en 1974. La part des produits transformés achetés par les ménages a été multipliée par deux en 30 ans et représente 40 % du budget alimentaire. 90 % des ménages possèdent un congélateur et le nombre de micro-ondes a été multiplié par 8 lors des quinze dernières années.

Par ailleurs, la restauration extérieure représentait 25 % du budget alimentaire des familles et a connu une forte progression à partir de la fin des années 90.

## **Le temps du ménage reste stable**

Le temps consacré au ménage reste stable malgré l'accroissement de la superficie des logements et que le nombre de personnes vivant seules a fortement augmenté ces dernières décennies. La diffusion des aspirateurs, la généralisation des surfaces facilement nettoyables, l'utilisation des couettes... expliquent cette stabilisation. Par ailleurs, le rituel du rangement des pièces et des chambres des enfants est une valeur en perte de vitesse. L'externalisation du ménage est nette surtout en milieu urbain. 10 % des ménages recourent à un emploi à domicile en 2010 contre 6 % en 1986. Ce taux est de 25 % chez les plus de 65 ans. Ce développement de l'emploi à domicile est lié à la mise en place du dispositif d'incitation fiscale.

## **L'explosion du temps libre**

De 1974 à 2010, le temps libre ou consacré aux loisirs a progressé de 9,8 heures pour les hommes et de 8,3 heures pour les femmes. En un peu moins de quarante ans, il a augmenté de 33 %. Depuis 1974, le temps consacré à la télévision a augmenté de 5,6 heures (5,7 heures pour les hommes et 5,4 heures pour les femmes). Dans la dernière décennie avec le développement d'Internet, le temps dévolu à la télévision s'est stabilisé. Ce temps diminue même chez les jeunes et les actifs.

## **La lecture, une valeur en baisse bien que...**

Le temps dévolu à la lecture a baissé depuis 1974, 2,2 heures de moins par semaine pour les hommes dont 1,1 heures de moins pour la seule décennie 2000 /2010. Chez les femmes, la baisse est moindre (-0,7 heures de 1974 à 2010). Cette diminution doit être relativisée du fait que la lecture s'effectue de plus en plus par le biais d'Internet. Or, l'INSEE classe la consultation des sites d'information et autres dans la rubrique des activités récréatives. Cette consultation est évaluée à 0,9 heure par semaine. Les activités dites récréatives ont explosé en 35 ans. Elles sont passées de 1 à 4 heures par semaine. Elles comprennent les jeux, la musique, la peinture... Les activités récréatives sur ordinateur sont passées de quelques minutes en 1986 à 2,6 heures en 2010. Si 8,2 % des ménages avaient un ordinateur en 1989, ils sont désormais plus de 70 %. Depuis 1998, le temps dévolu aux jeux vidéos et la navigation récréative sur Internet a été multiplié par plus de 4.

### **La musique est avant tout un fond sonore**

Les Français écoutent de moins en moins la musique de manière exclusive. Elle est devenue un fond sonore associé à d'autres activités. La musique pour la musique prend plus que 0,2 heure par semaine en 2010 contre 0,9 heure en 1974. En revanche, le temps d'écoute de la musique en faisant autre chose a été multiplié par trois. La musique est devenue une activité individuelle avec le développement des baladeurs numériques.

### **Le sport pour garder la forme**

Le sport occupe une place croissante avec 1,1 heure par semaine en 2010 contre 0,4 heure en 1974. La pratique sportive s'est développée essentiellement du fait des femmes.

### **On ne se parle plus !**

Le temps consacré à la conversation au sein de la famille ou avec les amis a fortement diminué en 36 ans. Il est passé de 3,7 heures à 1,9 heure. Le développement des outils numériques, l'augmentation des temps de transports et la multiplication des loisirs expliquent cette évolution. En revanche, les visites extérieures (diners chez des amis, réception...) augmentent. Les ménages français y consacrent 3,4 heures en 2010 contre 2,3 heures en 1974.

## AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

### Dimanche 1<sup>er</sup> novembre

En **Chine**, seront publiés **les indices PMI manufacturier et services** du mois d'octobre. François Hollande est en visite officielle en Chine. Le PMI manufacturier pourrait être en légère hausse.

### Lundi 2 novembre

Au **Japon**, il faudra suivre **l'indice des directeurs d'achat PMI** du mois d'octobre pour le **secteur manufacturier**.

Le **PMI manufacturier** d'octobre sera également publié pour **l'Espagne, la Suisse, la France, l'Italie, l'Allemagne, la zone euro, le Royaume-Uni, le Canada et les Etats-Unis**. Le PMI sera stable tant pour l'Allemagne que pour la zone euro.

En **France**, seront communiqués **les résultats des ventes de voitures** du mois d'octobre.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre **les dépenses de construction** du mois d'octobre. Elles sont attendues en hausse de 0,5 % soit une progression plus faible qu'en septembre (0,7 %).

### Mardi 3 novembre

En **Espagne**, il faudra regarder **le résultat du chômage** pour le mois d'octobre.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre **l'indice Redbook** du mois d'octobre et **les commandes d'usine** du mois de septembre. **L'indice d'optimisme économique IBD/TIPP** sera publié pour le mois de novembre.

Toujours aux **Etats-Unis**, seront connues **les ventes totales de véhicules** du mois d'octobre.

### Mercredi 4 novembre

Au **Japon**, sera connu **l'indice de confiance des consommateurs** du mois d'octobre.

Une **réunion de la BCE** est programmée mais elle ne concerne pas la politique des taux.

**L'indice Markit-PMI** des services pour le mois d'octobre sera publié pour **l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, la France, l'Italie, la zone euro et le Royaume-Uni**.

Pour la **zone euro**, sera rendu public **l'indice des prix à la production**.

Aux **Etats-Unis**, sera connue **la balance commerciale** du mois de septembre. Seront publiés **les indices PMI des services, composite, et ISM non manufacturier** du mois d'octobre.

### **Jeudi 5 novembre**

Sera connu **l'indice des prix chinois** pour le mois d'octobre. **Le climat de la consommation pour le 4<sup>ème</sup> trimestre** sera également rendu public.

Pour la **zone euro**, il faudra suivre **la publication des ventes de détail** du mois de septembre.

Au **Royaume-Uni**, il faudra regarder **les annonces sur les taux de la Banque centrale** d'Angleterre.

Aux **Etats-Unis**, seront communiqués **les résultats de l'emploi** du mois d'octobre.

### **Vendredi 6 novembre**

Au **Japon**, plusieurs **indicateurs avancés** seront publiés (indice Coïncident, indice économique avancé).

En **Suisse**, sera connu **le taux de chômage** du mois de septembre.

En **Allemagne**, sera publiée **la production industrielle** du mois de septembre.

En **France**, sera connue **la balance commerciale** du mois de septembre. Seront également publiées **les prévisions d'investissement** au 4<sup>ème</sup> trimestre ainsi que **la situation budgétaire** du mois de septembre.

Au **Royaume-Uni**, sera publiée **la production manufacturière et industrielle** du mois de septembre. Seront également connus **l'indice PMI construction** et **la balance des marchandises**. Une **estimation du PIB** du 3<sup>ème</sup> trimestre sera rendue publique.

Le **taux du chômage** pour le mois d'octobre sera publié pour les **Etats-Unis**.





La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : [www.lorelo.fr](http://www.lorelo.fr)

#### Pour ton contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : [phcrevel@lorelo.fr](mailto:phcrevel@lorelo.fr)
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

**Abonnement : à adresser à [phcrevel@lorelo.fr](mailto:phcrevel@lorelo.fr)**

**Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre**

**Un lecteur : 750 euros TTC**

**De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC**

**Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement**

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

#### Adresse de facturation

Nom -----

Prénom -----

Fonction: -----

Organisme: -----

Adresse: -----

-----

Code Postal -----Ville -----

Pays

Tél.: -----

E-mail:-----

#### Mode de paiement

**Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA**

**Virement bancaire**

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC